

FIP Ecoplanète 2010

Compte rendu semestriel d'activité au 30 septembre 2019



Définition du FIP

Un FIP, fonds d'investissement de proximité investit majoritairement dans des PME non cotées implantées dans une zone régionale spécifique, à savoir pour le FIP Ecoplanète 2010 : Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Au 30 septembre 2019

VALEUR LIQUIDATIVE DE LA PART A
276,69 €

MONTANT TOTAL DISTRIBUÉ
650,00 €

Évolution des performances distributions incluses

Depuis 6 mois
-0,6%

Depuis 1 an
+2,2%

Depuis l'origine
-7,3%

Caractéristiques générales du fonds

Code Isin part A	FR0010888180
Date de constitution	Juin 2010
Date de mise en préliquidation	30 mars 2016
Clôture comptable	31 mars
Valorisation	semestrielle
Société de gestion	Idinvest Partners
Dépositaire	Oddo & Cie
Commissaire aux comptes	Deloitte & Associés
Gestion administrative et comptable	EFA

Actif net du fonds

1 831 508,31 €

REVUE DE GESTION

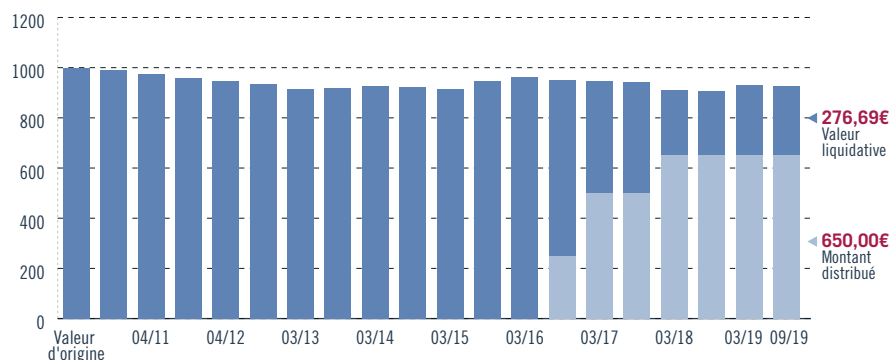
Le portefeuille du FIP Ecoplanète 2010 est composé d'une **PME régionale** pour un montant de **0,3 million d'euros** (en valeur estimée). Les **placements diversifiés** s'élèvent à **1,5 million d'euros** (en valeur estimée, nette des créances et dettes), et sont composés d'OPCVM monétaires et obligataires.

Au 30 septembre 2019, le FIP Ecoplanète 2010 a procédé à trois distributions partielles portant le **montant total distribué à 650 euros** par part. La performance du FIP, distributions incluses, est de -0,6% sur le semestre et de -7,3% depuis l'origine.

Nous vous rappelons que le FIP Ecoplanète 2010 est entré en période dite de "préliquidation" au sens du Code monétaire et financier en date du 30 mars 2016.

Par ailleurs, nous vous informons que par décision du Directoire du 20 juillet 2019, Idinvest Partners a décidé de prolonger la durée du FIP Ecoplanète 2010 d'une année à compter du 30 novembre 2019. Cette décision a été prise conformément à l'article 6 du Règlement du FIP afin de permettre au Fonds de céder la dernière participation en portefeuille dans les meilleures conditions. L'équipe de gestion porte toute son attention sur l'étude des opportunités de cession afin de distribuer aux porteurs les sommes provenant des différentes opérations.

Évolution de la valeur liquidative de la part A (en €)



Avertissements

- Conformément à la législation, la composition de l'actif net, la valeur de l'actif net et la valeur liquidative des parts du fonds au 30 septembre 2019 ont fait l'objet d'une attestation du commissaire aux comptes.
- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

INVESTISSEMENTS EN PME RÉGIONALES

Faits marquants sur le semestre

Le processus de vente du projet **Eoliennes de Rully** a été finalisé en juin 2019. Dans ce cadre, le FIP a perçu 0,8 million d'euros de produits de cession.

Akuo Biomass poursuit son développement avec l'ouverture de nouveaux projets en France et à l'international. La société reste néanmoins fragilisée, d'une part, par des projets qui n'ont pas encore atteint le niveau de rentabilité escompté et, d'autre part, par des besoins de financement importants. Un mandat de cession a été lancé début 2019 et trois offres fermes ont été obtenues. Cependant, le process a été suspendu fin 2019 pour des problèmes techniques dans l'une des usines et sera relancé début 2020.

Variations de valorisation au cours du semestre

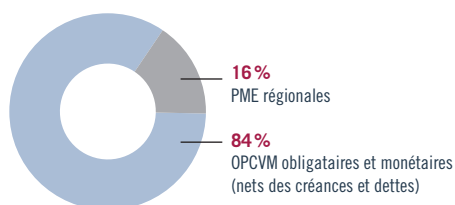
La provision de 50% est maintenue sur les titres de la société **Akuo Biomass**.

Sociétés du portefeuille au 30 septembre 2019

PME régionales	Secteur	Pays	Prix de revient
Akuo Biomass	Technologies environnementales	France	602 968 €

Répartition

Portefeuille (en valeur estimée)



PME régionales (répartition sectorielle)

